

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 19 NOVEMBRE 2022

### SAISON 2021-2022

- Sont Présents ou représentés les présidents des Clubs Suivants : EOL, Les lames de St PIERRE, CS DÉCINES, FFJEP MEYZIEU, La CARL, Escrime ÉCULLY, le MDF LYON, MARCY, VENISSIEUX, BRON, CORBAS, TASSIN
- Le Quorum de 33% est atteint avec 12 Clubs présents sur 25, représentant 79 Voix sur les 145 possible.
- Ouverture de la Séance par Mme Corinne DAGAND, Vice-Présidente de l' Office des Sports de LYON qui explicite le rôle de l'OSL, qui est en soutien des clubs sur la ville de Lyon.

1. Validation du PV de l'AG du 13 Novembre 2021 de la saison 2020-2021 : Le PV est validé à L'unanimité.
2. Rapport moral 2021-2022 (Cf : Pièce jointe N°1 : Rapport MORAL) La présidente fait son rapport moral, et remercie les présidents présents, ainsi que Mme Corinne DAGAND; Le Rapport MORAL mettant l'accent sur une dynamique de projet, et un besoin important d'organiser des plateaux sportifs et /ou des compétitions dans un bon esprit, au plus proche du territoire.
3. Rapport financier 2021-2022 (Cf : Pièce Jointe N°2 Bilan et CR) Le Compte de résultat et le bilan sont validés à L'Unanimité.
4. Rapport d'Activités 2021/2022(Cf ; Pièce Jointe N°3 Rapport Sportif de Laureen DREVETON)
5. Présentation du plan d'action du Comité du Rhône Métropole Pour 2022-2024 (Cf Pièce JOINTE N°4 PROJET)

La présentation du projet suscite des discussions suivantes :

- a. Le site Web du département est construit sous l'adresse <https://escrimerhonemetropole.fr>, les réseaux sociaux sont réactivés, etc..
- b. Prises en charge de la diffusion des petits livrets pour le développement de l'Escrime à L'école et au Collège ; Commande d'1 Livret par Club
- c. Explication du Pass- Découverte pour les enseignants afin qu'ils reçoivent chez eux les outils de communication offert par la fédération.

Comité d'ESCRIME RHÔNE METROPOLE de LYON – 1 Rue Louis Chapuy- 69008 LYON  
-W691060360- SIRET 420 254 518 00012 - URSSAF 827 210 075 88 62 - APE 9499Z  
Courriel : [cdescriemetropole69@gmail.com](mailto:cdescriemetropole69@gmail.com) Site WEB : [escrimerhonemetropole.fr](https://escrimerhonemetropole.fr)



- d. Confection des outils de développements pour le compte des clubs, KAKEMONO de la Campagne de rentrée.
  - e. Coordonner un calendrier , le proposer plus tôt à la région : Objectif = Eviter de faire faire des kilomètres aux tireurs.
  - f. Il est souligné l'importance d'organiser sur le territoire de gros évènements pour dynamiser le territoire, qui en manque cruellement. Il est proposé de délocaliser ARAMIS, la halle des sports n'étant pas disponible nécessité de l'organiser malgré tout avec la collaboration de tous. BRON se propose avec la collaboration de tous. Date Prévue : les 13-14 mai 2023
  - g. Les différents projets en cours déjà cette année sont fléchés sur le tableau
  - h. Concernant la formation Arbitre, reprise pour le compte du Comité, avec un examen prévu dès le 21 Décembre. Des problèmes de communications ont parasités le démarrage, mais nous seront en capacités de faire beaucoup mieux la prochaine fois, les interventions-formations faite par Lionel CAMBON, sont très appréciés.
6. Proposition des règles financières et validation (Indemnités d'arbitrage-aides aux clubs etc..) (Cf Pièce JOINTE N°5 Règles Financières) Celles -ci sont validées à l'unanimité et valable pour tout évènement quel que soit le niveau sur le territoire du département notamment en ce qui concerne les indemnités d'arbitrage.
7. Budget prévisionnel 2022-2023 - Montant des Cotisations.  
Les 4 € de cotisation par licencié sera demandé à chaque club à la fin de ce Mois au prorata des licenciés déclarés fin Août 2022.  
Il n'est pas question d'augmenter la participation des 4 € par licencié demandés à chaque Club, par le Comité pour son fonctionnement à la rentrée 2023 pour la saison 2023-2024, puisque le Comité Régional reverse sa participation directement au Comité. Nous ne connaissons pas le montant pour 2023 à Cette Date. Par ailleurs, il est bien entendu, que la comptabilisation pour 2023 ne comprendra pas les licenciés « Bénévoles » des Clubs.  
Décision validée à l'unanimité.  
Le BUDGET PREVISIONNEL est en accord avec les actions validés dans le Projet.
8. Appel à candidature pour la fin du mandat et cooptation / Aucune personne ne souhaite effectivement s'investir nommément au sein du Comité mais tous souhaitent participer à la vie du Comité, comme vu dans le point N° 5.



9. Questions diverses : Il n'y a pas de questions diverses.

10. L'assemblée Générale est close à 12H 30, et tout le monde est invité à se restaurer avant la tenue de l'AG du CID du Lyonnais à 14 heures.

Le Secrétaire General : S. JAKOB

La Présidente : Brigitte SAINT BONNET

Comité d'ESCRIME RHÔNE METROPOLE de LYON – 1 Rue Louis Chapuy- 69008 LYON  
-W691060360- SIRET 420 254 518 00012 - URSSAF 827 210 075 88 62 - APE 9499Z  
Courriel : [cdescriemetropole69@gmail.com](mailto:cdescriemetropole69@gmail.com) Site WEB : [escrimerhonemetropole.fr](http://escrimerhonemetropole.fr)